

Expansion colo-
niale.

sion coloniale. De courageux explorateurs continuèrent en Amérique l'œuvre de Jacques Cartier et de Roberval. Pierre du Guast, seigneur de Monts, fonda Port-Royal dans l'Acadie (1605) et Samuel Champlain la ville de Québec au Canada (1608) : ces colonies formèrent la « Nouvelle-France ». D'autre part, La Ravardière et Rasilly reconnurent la Guyane et essayèrent d'en faire une possession française.

La soie.

19. Industrie.— Sully n'aimait pas l'industrie qui, selon lui, n'était propre qu'à encourager les dépenses et le luxe, affaiblir l'esprit militaire, ruiner les forces physiques de l'homme. Henri IV, au contraire, voulait doter la France d'industries nombreuses, qui lui permissent de se passer de l'étranger. Avec le concours d'Olivier de Serres, il prit à tâche de rendre prospère l'industrie de la soie, pour laquelle la France était jusque-là tributaire de l'Italie et de l'Espagne. Il compléta les essais de Louis XI et de Charles VIII relativement à la plantation des mûriers, dans la Touraine, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence, et à la création de manufactures à Tours et à Lyon. C'est du règne de Henri IV que date vraiment l'industrie de la soie en France.

En vertu des mêmes idées, le roi fonda ou encouragea des manufactures de draps d'or et d'argent à Paris, des fabriques de verre, de glaces de Venise, d'étoffes lisses de Flandre, de toiles de Hollande, de tapis du Levant, etc.

20. Travaux d'embellissement.— Henri IV était souvent obligé de recourir aux subterfuges et aux caresses pour obtenir de son économe surintendant les ressources nécessaires à l'embellissement de Paris. On lui doit notamment les deux pavillons ajoutés aux Tuileries par Ducerceau, l'achèvement de l'hôtel de ville, commencé sous François Ier, celui du Pont-Neuf, la place Royale, l'hôpital de la rue de Lourcine, la réfection des bâtiments du Collège de France, etc. Lorsque don Pèdre de Tolède fut envoyé par Philippe II en ambassade à Paris, il ne reconnaissait plus cette